



Appel à candidatures Co animation du groupe de travail « services » et co-organisation d'un séminaire lié

CAHIER DES CHARGES

1. Contexte

Dans le cadre du PDRH, programme national de mise en œuvre du Fonds européen agricole de développement rural, le réseau rural Pays de la Loire a été mis en place en janvier 2009. La vocation de ce réseau est créer du lien entre les acteurs ruraux, de favoriser une réflexion et de partager des travaux sur les problématiques communes à ces acteurs dans toute leur diversité.

Au niveau régional, le réseau rural est copiloté par le préfet de région et le président du Conseil régional. Il est organisé autour d'une instance qui est en Pays de la Loire le comité opérationnel (COMOP), constitué des principales têtes de réseaux identifiées par les copilotes. L'animation de ce réseau a été confiée au CELAVAR Pays de la Loire en septembre 2009, qui a recruté une animatrice à cet effet.

Plusieurs groupes de travail ont été constitués, avec pour thématiques respectives:

- l'utilisation concertée de l'espace rural
- les services
- le bois-énergie

Chacun regroupe différents acteurs concernés par la thématique, et allie réflexion, témoignages, et visites de terrain.

Parallèlement, un travail spécifique est réalisé en direction des territoires LEADER des Pays de la Loire.

Suite à différentes rencontres du groupe de travail constitué autour de la thématique des services en milieu rural, la problématique retenue pour guider les futurs travaux est la suivante:

« Quelles nouvelles formes d'organisation pour maintenir et développer les services en milieu rural ? »

Cette problématique sera abordée sous l'angle de trois questionnements qui seront travaillés successivement par le groupe de travail selon le calendrier suivant :

- o Le 29 novembre 2010:
Les usagers et les acteurs des services : comment les impliquer ? Comment répondre à leurs besoins ? Quels acteurs (entreprises, SCOP, usagers citoyens...)?
- o Janvier 2011 :
La mutualisation : à quelle échelle ? Avec quels partenaires ?
- o Mars 2011 :
Les nouvelles technologies de la communication : quelle utilisation ? Pour quels acteurs ? Pour quel domaine ?

CELAVAR

2, rue du Coteau
49610 Mûrs-Erigné

Tél. : **09 64 28 81 43**
reseaururalpd@orange.fr

www.reseaurural.fr/pays-de-la-loire



L'objectif final est de valoriser l'ensemble de ces travaux avec l'organisation d'un séminaire ouvert aux acteurs ruraux en avril 2011.

2 – Missions :

Le candidat retenu aura pour missions :

Concernant deux des trois premiers temps :

(Au vu des échéances, la rencontre du 29 novembre n'entre pas dans cet appel. Par contre, il est demandé au prestataire qui sera retenu d'y être présent)

- La préparation des rencontres : recueil et analyse d'informations, recherche d'expériences et d'interlocuteurs...en partenariat avec la cellule d'animation (CELAVAR Pays de la Loire).
- Apport d'éléments permettant une meilleure compréhension du contexte et des enjeux.
- Participation à l'élaboration de l'ordre du jour et définition des techniques d'animation appropriées.
- Choix des expériences à valoriser, à capitaliser...
- Co-animation du groupe et/ou animation d'un sous groupe
- Réalisation du compte-rendu des rencontres
- Echanges avec le CELAVAR Pays de la Loire et les copilotes référents sur le déroulement de la rencontre et le ressenti du groupe. Ajustement et perspectives.

Pour le séminaire :

- Participation à la définition de la forme et du contenu de cet évènement.
- Organisation de ce séminaire en collaboration avec la cellule d'animation (CELAVAR)
 - recherche d'un lieu adapté, (salle, restauration),
 - recherche d'intervenants, de témoignages, d'animateurs d'atelier, d'un animateur éventuellement ...
 - élaboration du programme, du mailing et des invitations
 - réalisation de fiches techniques
 - ...
- Création d'outils nécessaires à cette journée (fiches de capitalisation, grille d'évaluation, dossier de presse, dossiers du participant...)
- Aménagement des salles et de l'accueil
- Proposition et organisation d'un mode de restitution

Pour l'ensemble :

- Participation au bilan.

La mise en place de ces missions est assurée en étroite concertation avec le CELAVAR et les copilotes du Réseau rural Pays de la Loire.

- La logistique est assurée par le CELAVAR Pays de la Loire (envoi des invitations, gestion des inscriptions, réservation de salle).
- Le contact avec les intervenants potentiels sera réparti au fur et à mesure entre le prestataire retenu et le CELAVAR.

3 - Financement

Les frais qui seront supportés directement par le prestataire (salaires et charges liées, frais de déplacement, consommables,...) seront pris en charge à hauteur maximum de 17000€. Une convention sera établie avec le CELAVAR PdL, dans laquelle seront précisées les modalités financières.

Les frais de logistiques (restauration, transports en commun, impressions éventuelles, badges, dossiers, boissons d'accueil, indemnisation des intervenants,...) seront directement assumés par le CELAVAR après présentation de deux devis minimum fournis par le prestataire au CELAVAR (sauf pour les intervenants).

4 - Contenu de l'offre de services

L'offre doit comprendre à minima les éléments suivants :

- une description succincte de la méthode proposée pour accomplir la mission et les premiers contacts envisagés.
- le nom de la ou des personnes qui seraient chargées de cette mission, ainsi que leurs CV.
- Une estimation du nombre de jours nécessaires à la mission ainsi que le coût correspondant (à titre d'information)
- Les motivations pour répondre à cet appel
- La valeur ajoutée de la prestation envisagée

5 - Critères et modalités de sélection

Une attention particulière sera portée aux points suivants dans le cadre de la sélection des candidatures :

- les motivations
- connaissances techniques du thème retenu
- connaissance assez large des réseaux et des projets de développement rural en Pays de la Loire
- compétences en matière d'animation et d'organisation d'évènements
- coût de la prestation
- clarté de la présentation

6 - Renseignements et dépôt des dossiers de candidatures

Les candidatures sont à envoyer avant le **15 novembre** par voie postale ou par voie électronique de préférence aux adresses suivantes :

CELAVAR
Réseau Rural Pays de la Loire
2 rue du Coteau
49610 Mûrs-Erigné
e-mail: reseaururalpdl@orange.fr
en adressant une copie à
dorothee.clement@paysdelaloire.fr
armelle.hemon@agriculture.gouv.fr
ghislaine.ajit53@free.fr

Les candidatures seront examinées avec les copilotes du réseau rural (la Région et la DRAAF). Il est possible qu'une audition vous soit demandée le 25 novembre.

La décision d'attribution sera rendue **au plus tard le 26 novembre 2010**.

Pour tout renseignement relatif à l'appel à candidatures, s'adresser à :

- Sandra DRANNE (CELAVAR) :

☎ 09.64.28.81.43 ou e-mail : reseaururalpdl@orange.fr